

Stéphanie et Stéphane SALLÉ  
131 Impasse du Val Clair  
38330 S<sup>T</sup> NAZAIRE LES EYMES

À l'attention de M. Le Commissaire Enquêteur

St Nazaire les Eymes, le 18 novembre 2019



*Lette recommandée avec accusé de réception  
Copie à Mme le Maire de S<sup>t</sup> Nazaire les Eymes*

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

Nous habitons St Nazaire les Eymes depuis 2006 au 131 impasse du Val Clair. Nous avons choisi, à l'époque, de privilégier notre cadre de vie, la qualité de celle-ci et avons travaillé dur pour pouvoir nous l'offrir, ce que nous continuons à faire au prix de certains sacrifices.

Nous sommes très préoccupés par le nouveau PLU et plus particulièrement par l'OAP les Rivoulets concernant la zone qui se situe en-dessous de chez nous. Nous nous interrogeons sur le bien-fondé d'autant de logements sociaux implantés au même endroit sur S<sup>t</sup> Nazaire. Ne serait-ill pas plus raisonnable de mieux répartir ces logements sur notre commune mais, avant tout, est-il réellement nécessaire d'en construire autant ? Les quotas ne sont-ils pas déjà atteints... ?

Nous, riverains, sommes les premiers concernés par ce projet et pourtant la concertation a été jusqu'à présent quasiment inexistante ou alors l'information de réunions mal diffusée...Ce projet qui prévoit 80 logements supplémentaires nous paraît démesuré et nous inquiète !

Voici quelques points qui nous semblent pourtant essentiels pour la vie future de notre village tant apprécié :

#### - CIRCULATION DANS LE CHEMIN DU CERF

Nous utilisons tous les jours le chemin du Cerf pour nous rendre sur notre lieu de travail, pour rejoindre les commerces sur la Départementale et circuler tout simplement. Il n'y a que ce chemin qui nous dessert. Il est difficilement imaginable qu'un flot de voitures additionnel, dû à un fort accroissement de la population dans ce secteur, circule sur ce chemin qui est déjà compliqué et dangereux pour les piétons ainsi que pour les automobiles. Actuellement les voitures ne peuvent déjà pas se croiser par au moins deux endroits, le haut du chemin circule mal, les voitures dans le sens de la montée sont souvent au milieu de la route sans grande visibilité dans le tournant, l'arrivée sur la départementale est très mal fait (des voitures venant de St Ismier utilisent régulièrement la voie inverse pour se rendre sur le parking devant l'immeuble Le Cerf) etc...Sans compter la difficulté à rejoindre l'autoroute si des dizaines de voitures s'ajoutent alors que l'axe est déjà saturé dès 7h du matin

Les piétons (beaucoup de collégiens qui prennent leur bus sur la départementale pour aller au collège et revenir) circulent le long du chemin du Cerf, des 2 côtés, tout comme les clients de la boulangerie, du bureau de tabac ou encore de la pharmacie ainsi que des promeneurs. Dès l'automne cela est encore plus dangereux car l'éclairage est pratiquement inexistant et il n'y a pas de trottoir, pas de marquage spécifique. Faut-il attendre qu'un accident survienne ?

- EAU

Le réseau d'eau est déjà déficient actuellement. Par exemple, nous n'avons pas de pression à l'étage de notre maison, le débit en bas est juste acceptable. Qu'en sera-t-il avec toutes ces habitations supplémentaires ?

- EAUX FLUVIALES

Si les champs disparaissent au profit d'habitations, la bétonisation va augmenter et l'eau ne sera plus absorbée. Les risques d'inondations sont réels.

- RESEAU INTERNET NUL

En bout de ligne dans notre impasse, nous rencontrons chaque jour de gros problème de connexion, quelque soit l'opérateur. Nos filles pendant leurs études ne pouvaient pas travailler de la maison et c'est toujours le cas pour nous. Et quant est-il de la fibre... ? Comment connecter 80 habitations additionnelles ?

- VUE

Nous nous sommes installés à St Nazaire pour la qualité de vie et la vue que nous avons. La construction de R+2 ou plus est-elle obligatoire ? Ne peut-on pas privilégier les résidents actuels et ne pas les pénaliser ? Sans parler de la perte économique qui sera engendré en cas de revente de nos biens immobiliers, qui subiront une moins value à cause de cette densification excessive alors que nous avons acheter au prix fort avec de l'espace...Ne pourrait-on pas garder un peu de nature à un moment où il devient vital d'avoir des espaces verts, de les garder et de les préserver si ce n'est de les développer ? En effet, avec le réchauffement climatique, il devient nécessaire de végétaliser, de re-végétaliser.

- TRANSPORTS PUBLICS

Les bus actuels ne permettent pas de se déplacer aisément, ils sont trop peu nombreux très coûteux pour les utilisateurs. Cela ne favorise pas l'usage des transports en commun pour nous rendre sur nos lieux de travail ou simplement à Grenoble. Une famille doit donc avoir au minimum 2 voitures, sans parler des enfants qui en auront à leur tour besoin pour se rendre sur leur lieu d'enseignement après leur bac : cela nous ramène donc au problème de circulation...

Pourquoi ne pas alléger le projet actuel avec moins d'habitations, moins hautes, avec des espaces verts bien répartis, afin de préserver le cadre de vie de tous (de ces futurs habitants eux-mêmes) ? *Ces logements devraient aussi être intergénérationnels afin que nos aînés puissent rester sur St Nazaire, puissent continuer à vivre là où ils ont aimé vivre jusqu'à présent.*

En espérant que nos remarques pourront faire prendre conscience aux personnes décisionnaires de l'impact néfaste et négatif d'une densification trop importante sur la vie de notre commune, sur notre vie, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Commissaire enquêteur, nos plus sincères salutations,